

Dans le cadre de la réforme de la catégorie B, l'ensemble des organisations syndicales appellent à une journée de mobilisations, de grève et de manifestations les personnels éducatifs et sociaux des Fonctions publiques.

Le 16 mars 2011

Personnels socio-éducatifs Fonction Publique Tous mobilisés pour une revalorisation salariale en catégorie A et la défense des métiers !



Dans le cadre de la réforme de la catégorie B, l'ensemble des organisations syndicales appellent à une journée de mobilisations, de grève et de manifestations les personnels éducatifs et sociaux des Fonctions publiques.

Le Ministère veut imposer un Nouvel Espace Statutaire (NES) pour les catégories B, qui ne tient pas compte des exigences de requalification et d'intégration dans la catégorie A pour l'ensemble des travailleurs sociaux de la Fonction Publique.

Le gouvernement tente d'imposer :

- un cadre d'emploi sur trois grades, avec deux niveaux de recrutement (Bac et Bac+2),
- un allongement de carrière (de 22 ans à 33 ans),
- un espace indiciaire masquant une baisse de traitement et des salaires sur l'ensemble de la carrière (jusqu'à 210 Euros par mois) et une perte cumulée sur la carrière allant jusqu'à 35000 Euros,
- un déroulement de carrière bloqué par des ratios et des quotas liés au mérite...



Le Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale examinera le 16 mars prochain les décrets concernant la filière sociale. Ils seront ensuite transposés dans les autres fonctions publiques : Hospitalière et Etat pour les Educateurs(trices) Spécialisés, les Assistantes Sociales, les Conseillères en Economie Sociale et Familiale et les Educateurs(trices) de jeunes Enfants...

Les fédérations Sud Santé Sociaux et SUD Collectivités territoriales exigent :

- la reconnaissance des formations de la filière sociale à Bac+3 et donc l'intégration dans la catégorie A pour tous,
- le maintien des formations professionnelles, en alternance, de la filière sociale dans les instituts de formation en travail social,
- la reconnaissance des métiers du social,
- des revalorisations salariales pour tous les agents de la Fonction Publique.

Les professionnels sociaux et éducatifs sont les acteurs indispensables de la cohésion sociale et absorbent au quotidien les difficultés des publics les plus exclus et en grandes difficultés. Ne pas répondre aux revendications légitimes des personnels serait une marque de mépris et la négation du travail social.

Le 16 mars, pour imposer les revendications, SUD Santé Sociaux et SUD Collectivité territoriales avec les autres organisations syndicales, appellent tous les personnels éducatifs et sociaux de la Fonction Publique à se mobiliser dans tous les départements et à Paris à se rassembler devant le Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale.

un préavis de grève national est déposé pour le mercredi 16 mars

70, rue Philippe de Girard
75018 Paris
Tel : 01 40 33 85 00
Tel : 01 40 33 85 02
Fax : 01 43 49 28 67
Site internet :
www.sud-sante.org
www.sudct.org

Paris, le 3 mars 2011